

Envoi : 14/09/2016
Réception par le Préfet : 14/09/2016
Publication : 16/09/2016



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2016-8-3-5
Séance du vendredi 9 septembre
2016

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COLLECTIVITES LOCALES
REPARTITION DES AMENDES DE POLICE, PROGRAMME 2016**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

Mmes FUCHS, JENN, M. HABIG.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. MULLER Lucien donne procuration à Mme MARTIN.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2016-2-3-1 du 18 mars 2016 relative à la Politique des Routes, des Transports et des Déplacements,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CP-2013-7-3-9 du 5 juillet 2013 adoptant les règles d'instruction communes aux dispositifs « aménagement des routes départementales en traverse d'agglomération » et « amendes de police »,
- VU l'avis favorable de la Commission Voirie, Infrastructures et Transports du 3 juin 2016,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Valide, au titre du programme 2016 de répartition des Amendes de Police relatives à la circulation routière, les opérations figurant ci-après pour un montant de 83 510,00 €.

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
APO04469	BALGAU Etude de sécurité sur la RD 468	4 500,00	15 %	675,00
APO04426	CHAVANNES-SUR-L'ETANG RD 32 (rue du Jura)	64 550,00	40 %	25 820,00
APO04461	LANDSER Chemin des Ecoliers	3 211,00	35 %	1 124,00
APO04462	MUNSTER Places de stationnement le long de la RD 10 (rue de Luttenbach)	24 835,00	25 %	6 209,00
APO04468	PULVERSHEIM Balisettes J5 sur la RD 2 (rue d'Ensisheim)	1 253,00	40 %	501,00
APO04403	PULVERSHEIM Giratoire sur la RD 2 (rue d'Ensisheim)	196 725,00	25 %	49 181,00
TOTAL				83 510,00

- Approuve la notification des subventions aux communes concernées.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité